

Il est convaincu que Riel a été sacrifié à la haine des orangistes, et il nous montre leur action envahissante et injuste dans le domaine de nos écoles séparées, comme la continuation de leur politique. Son sentiment est qu'il ne faut jamais céder en ces matières, et que ceux qui ne sont pas séparés du cabinet qui a permis l'exécution de Riel, ont commis une faute et plus qu'une faute.

Je suis de ceux-là. Et voici, en résumé, les motifs qui engagèrent plusieurs d'entre nous à ne pas persévérer dans l'agitation—après la mort de Riel—jusqu'au point de changer notre allégeance de parti, sur ce terrain.

Le clergé des Territoires, le Père André en tête, s'étaient mis dès avant le procès, à dénoncer Riel comme l'auteur de tous les crimes, donnant par là au gouvernement une arme terrible.

Le *Globe* demandait sa tête, et écrivait que sir John A. Macdonald n'oserait jamais braver la colère de ses partisans français, et exécuter la sentence contre un homme que les missionnaires catholiques eux-mêmes flétrissaient comme un félon.

Nous fumes alors avertis par les ministres français que Sir John A. Macdonald formerait, le cas échéant, un gouvernement sans le concours de la Province de Québec, dissoudrait les chambres et en appellerait au pays contre nous.

Notre responsabilité devenait effrayante.

M. Chapleau manda un soir à Ottawa M. Lacoste, (aujourd'hui Sir Alexandre) M. Arthur Dansereau et moi. Nous passâmes la nuit à discuter, à feuilleter l'histoire, à peser les pour et les contre. Les opinions étaient divisées. Nous laissâmes M. Chapleau juger. Je ne crois pas devoir dire aujourd'hui qui, dans ce petit groupe, penchait du côté de la démission du ministre et de la lutte à outrance.

Nous nous mîmes au lit à quatre heures du matin. Au déjeuner de huit heures, M. Chapleau, qui n'avait pas dormi, nous annonça qu'il en était venu à la résolution de ne pas démissionner : il nous donna ses raisons avec une grande force et une grande clarté. " Nous sommes dans la fosse aux lions," ajouta-t-il.